



Imaginons des conseils de l'eau en NC

3 groupes à la CPS - 1 groupe à Poya
Facilitateurs : Charlotte DUVAL, Oriane GRELLIER, Marion BOIS



forum
de l'eau nc

IMAGINONS DES CONSEILS DE L'EAU EN NC PORTÉS PAR LA SOCIÉTÉ CIVILE

Compte-rendu des ateliers du 22 mars 2022 - Facilitateurs : Oriane GRELLIER, Charlotte DUVAL

Conseil de l'eau n°1



plante
endémique qui
entoure la
goutte d'eau



Notre périmètre géographique

Ile Ouen

Notre slogan



Djë pour tous (Djë = eau en kapumë)

Conseil de l'eau n°1

Nos grandes actions 2022



Identifier les besoins en eau pour distribuer la ressource aux usagers



Assainir et traiter l'eau (station de traitement pour l'eau potable et pour les eaux usées)



Valoriser les formes d'approvisionnement alternatifs
Ex : récupérer l'eau de pluie.

Conseil de l'eau n°1

Comment financer les actions ?



Valoriser l'écotourisme pour financer des plants permettant la réhabilitation des BV (*ex : taxe sur l'excursion baleine, achat de plantes...*)



Via Prony Ressources (privés), la Province Sud, la commune du Mont-Dore



Implications personnelles
ex : cotisation à une association et non un prix de l'eau

Conseil de l'eau n°1

Notre organisation



6 personnes - Comité de gestion de l'Ile Ouen déjà existant : coutumier, représentant de l'association des jeunes, de l'association des femmes, APE, comité tribal



2 personnes - représentant ville du Mont Dore, représentant Prony Ressources (RSE).



Conseil de l'eau n°2

Aucun logo dessiné pour ce conseil de l'eau



Notre périmètre géographique

Bassin versant de la rivière tontouta : ligne de crête depuis la haut de la mine vulcain jusqu'à l'embouchure de la rivière (incluant la zone de chargement du minerai, limite entre la commune de Boulouparis et Païta)

Notre slogan



Conseil de l'eau n°2

Nos grandes actions 2022



Inventaire des points de prélèvement d'eau et des volumes utilisés (nombre, localisation et usages des prélèvements déclarés et non déclarés)



Recensement des activités polluantes, éléments/facteurs impactant sur la qualité de l'eau du BV (bassin versant), connaissance sur la ressources (cf administrations)



Rédaction d'un plan de gestion concertée du BV, communication et restitution auprès des usagers identifiés

Conseil de l'eau n°2

Comment financer les actions ?



Demande de subvention au gouvernement (DAVAR), province, commune, AFD (pas de demande de fonds européens car n'est pas un financement pérenne, la CPS peut informer sur les possibilité de financement)



Taxer les usages non domestiques de l'eau (commercial, industriel) et exonérer les usages domestiques (habitations individuelles, collectives, HSO, écoles, hôpitaux, etc.).

- Par une taxe au volume distribué - facturé (sur la facture de ces usagers) par un service public de distribution d'eau potable,
- Par une taxe sur le volume prélevé quand le prélèvement est fait directement par l'utilisateur dans la ressource.

Conseil de l'eau n°2

Notre organisation



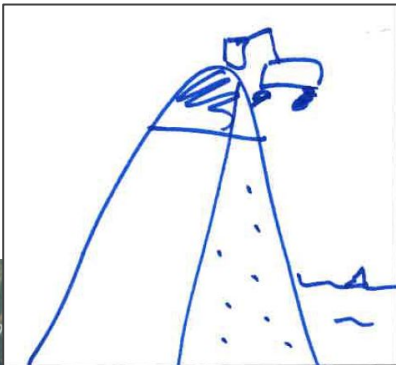
Maire et représentant des communes (Boulouparis et Païta), coutumiers, agriculteurs (et/ou chambre de l'agriculture), mineurs et carriers, SIGN, associations (environnementale, de la qualité de l'eau, si possible locale), aéroport Tontouta



Composition d'environ 15 personnes. Election d'un porte parole (personne unique pour portage auprès des institutions, mandat 3 ans)



Conseil de l'eau n°3



Notre périmètre géographique

Massif de Tiébaghi et ses bassins versants

Notre slogan



“Protège mon d’eau-me”

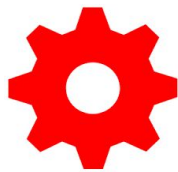


Conseil de l'eau n°3

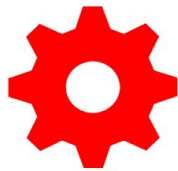
Nos grandes actions 2022



Etat des lieux des connaissances et validation du périmètre : qualité, quantité, usages, pressions



Définition des ressources stratégiques selon les usages en place (choix entre les ressources souterraines de proximité et les ressources de surface en amont)



Elaboration d'un schéma de mesure et gestion sur 5 ans



Délivrance des autorisations de prélèvement

Conseil de l'eau n°3

Comment financer les actions ?



Fonds de la PEP de la Nouvelle Calédonie car il s'agit d'une mission déléguée



Paieement par les usagers prenant en compte l'impact de l'activité sur le milieu avec une clé de répartition basée sur :

- La production de richesse des activités commerciales utilisant de l'eau ou non (ex : Fonds nickel)
- Ou le volume d'eau prélevé associé à un mécanisme de compensation (ex : marché carbone mines/agriculture)

Conseil de l'eau n°3

Notre organisation



Représentants des usagers, agriculteurs , AEP, associations environnementale, scientifiques, coutumiers, institutions (NC, Province, Commune), industriels



Organisation selon instance décisionnelle (COPIL) et aussi technique (COTECH).

COPIL (env 15 personnes) : représentants décisionnels désignés par leur structures, 1 ou 2 administrés tirés au sort. Pas les scientifiques.

COTECH : conseillers techniques mobilisés selon sujet traité, scientifiques.



IMAGINONS DES CONSEILS DE L'EAU EN NOUVELLE CALÉDONIE PAR LA SOCIÉTÉ CIVILE

Compte-rendu des ateliers du **24 mars 2022** à POYA

Facilitateurs : Marion BOIS, Charlotte DUVAL

Porte parole : Jean Philippe STOUFF

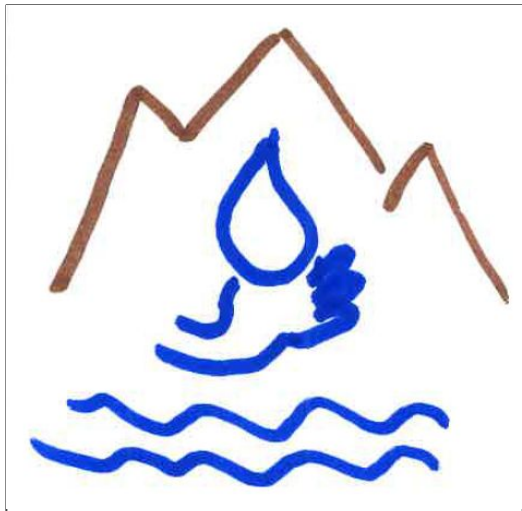
forum
de l'eau nc

PEPnc
Schéma d'orientation pour une
politique de l'eau partagée
de la Nouvelle-Calédonie



GOUVERNEMENT DE LA
NOUVELLE
CALÉDONIE

Conseil de l'eau n°4



Notre périmètre géographique

La Houailou depuis le col des Roussettes jusqu'à la mer (c'est une continuité)

Notre slogan



YOUMÂ (le commencement)

Conseil de l'eau n°4

Nos grandes actions 2022 = Erosion



Gestion en amont de l'impact minier : reboisement, revégétalisation, création de bassins anti-pollution



Gestion des feux, espèces envahissantes



Etude pour recherche d'autres impacts et facteurs qui impactent la ressource en eau

**chaque action est dotée d'un indicateur qualitatif, quantitatif et financier*

Conseil de l'eau n°4

Comment financer les actions ?



Fonds nickel et propriétaires miniers de la zone



Fonds de la PEP



Fonds publics (province, commune), extérieurs (PROTEGE, OFB, KIWA)

Conseil de l'eau n°4

Notre organisation



Instance décisionnaire (approuve les propositions de l'autre instance) : la commune de Houailou, les coutumiers (inclusion essentielle), la province Nord



Instance de concertation et de discussion : les associations environnementales, des usagers (agriculteurs, pêcheurs), conseil des femmes, la DIMENC, le propriétaire minier, la DAVAR



Si actions envisagées sur le périmètre élargi du massif minier, alors invitation de la province Sud et de la commune de Bourail

Synthèse



Parmi les actions dévolues aux Conseils de l'eau, il y a des missions bien identifiées

IDENTIFIER : celle d'identifier les points de prélèvements et les besoins des différents usagers

RÉDUIRE : celles de réduire les dommages : feux, espèces envahissantes, pollution

GÉRER : celle de définir un plan de gestion concertée dans le temps, délivrer des autorisations

INNOVER : trouver des solutions alternatives, mener des études

Parmi les leviers de financements,

COTISATIONS des membres

SUBVENTION PUBLIQUE accordée par le gouvernement (Fonds PEP), provinces, communes,

SUBVENTION PRIVÉE : Prony Ressource, Miniers

PROGRAMMES EXTRA-TERRITORIAUX : UE (Protège), AFD, OFB, KIWA

REDEVANCE D'USAGE auprès des consommateurs de la ressource selon utilisation (commerciale ou non)

ECO-PARTICIPATION : sur le modèle de l'éco-tourisme



Pour l'organisation de la structure,

CAPITALISER SUR UNE STRUCTURE EXISTANTE : comité de gestion de l'île Ouen

CRÉATION D'UNE NOUVELLE STRUCTURE : Tontouta Rivière

ORGANISATION ET RESPONSABILITÉS : comité décideur et comité technique, actions de concertations

EFFECTIFS : entre 6 et 15 personnes

